

FIRST

L'application FIRST (Federal Integrated Recovery System and Tax-refund), utilisée par l'AGPR, rencontre de nombreuses difficultés depuis plusieurs mois. Il a pourtant fallu attendre ce 27 février 2024 pour que ce point soit abordé avec le management.

Les problèmes auxquels vous êtes confrontés chaque jour ont été relayés. Le management a pris conscience des nouveaux efforts déployés par le personnel et de l'urgence d'intervenir.

Cet épisode a, par ailleurs, mis en évidence les risques encourus lorsque le fonctionnement d'une administration dépend d'une seule application.

La bonne nouvelle, c'est que la cause des indisponibilités fréquentes et des nombreux messages d'erreur a été identifiée. Des mesures ont déjà été prises et d'autres sont attendues, dans l'espoir de disposer d'une application stable, fiable et conviviale. Des analystes supplémentaires vont être recrutés pour renforcer l'équipe actuelle. La mauvaise nouvelle, c'est qu'il faudra encore faire preuve de patience...

Des "roadshows" sont organisés pour informer le personnel de l'AGPR.

La CGSP n'a pas manqué de rappeler au management son engagement de ne lancer une nouvelle application que lorsqu'elle a été testée et est suffisamment stable pour être mise en production. Il nous a été répondu que c'est ce qui a été fait pour FIRST, mais que l'évolution permanente de l'application a généré de graves

dysfonctionnements qui ont fortement réduit le service pendant plusieurs mois...

Il nous a été assuré que les développements futurs de l'application FIRST sont, et seront, testés de manière approfondie, dans des services extérieurs, avant d'être mis en production dans l'ensemble des services !

MIGRATION OFFICE 365

Il s'agit d'un autre changement, source de nombreux problèmes, généralisés à l'ensemble des services de l'administration !

La migration vers le cloud « MINFIN » est toujours en cours et le management compte beaucoup sur le soutien du service ICT et des ambassadeurs qui ont dépanné beaucoup de collègues. Cependant, nous constatons que ce soutien atteint ses limites : le personnel de l'ICT ne suffit plus à assister l'ensemble des agents, et les ambassadeurs font de l'assistance au détriment de leurs tâches fiscales.

Tous ces problèmes conduisent le personnel à se rendre plus régulièrement dans les bureaux, pour disposer d'une connexion stable et bénéficier de conditions de travail meilleures qu'en télétravail. Mais ils se retrouvent parfois "trop" nombreux dans les locaux aménagés en Dynamic Office, où ils ne peuvent plus se concentrer sur leurs tâches professionnelles.

La CGSP regrette que le SPF Finances se soit rendu dépendant techniquement de sociétés privées (notamment Microsoft, qui ne propose pas une vitesse de transfert suffisante pour la migration Office 365 qui,

de ce fait, prend beaucoup plus de temps qu'escompté).

TELEPHONIE

Vous avez été nombreux à participer à l'enquête Téléphonie de la CGSP.

Vos réponses ont été analysées et nous avons transmis une synthèse et une liste de revendications.

Nous sommes toutefois toujours dans l'attente de la position du Comité de direction sur les ajustements réclamés par courriel du 19 juin 2023.

La CGSP espère que ce point sera examiné prochainement.

Dans l'attente, la CGSP a insisté sur la nécessité de revoir le système mis en place, qui ne convient ni au personnel ni aux citoyens.

La CGSP a rappelé que le SPF Finances est un service public, qui doit pouvoir être accessible à tous les citoyens, ce qui n'est pas le cas actuellement avec le système mis en place.

Il est inadmissible pour la CGSP qu'une partie de la population, déjà plus vulnérable, ne puisse plus être reçue par un agent, dans un service de proximité.

INDEMNITE FORFAITAIRE DE SEJOUR - "DES PETITS PAS" ALORS QU'UN GRAND PAS EST ATTENDU

Pour rappel, depuis nombreux mois, des discussions ont été entamées en vue de la mise en place au SPF Finances d'un système

de forfait mensuel pour les frais de séjour des agents effectuant des missions en dehors de leurs résidences. Ce dossier a mobilisé beaucoup d'énergie et le préavis de grève, déposé en Front commun syndical, court depuis le 24 janvier 2024.

Ce 27 février 2024, l'Autorité a présenté une nouvelle proposition de décision, pour laquelle elle a obtenu l'aval de l'Inspection des Finances.

Plusieurs collègues ont accompagné les organisations syndicales lors de la réunion avec l'Autorité, et ont fait part de leur mécontentement, en exposant leurs cas particuliers.

En quoi consiste cette dernière proposition :

-Une indemnité forfaitaire serait accordée à quatre catégories de membres du personnel ;

-Cette indemnité n'est pas cumulable avec les chèques-repas, ce qui signifie que le membre du personnel qui percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle ne percevra pas de chèques-repas (la carte « chèques-repas » a été envoyée à tous les membres du personnel et a été chargée pour le mois de janvier, mais une correction sera faite par la suite pour le personnel qui percevra le forfait) ;

- Les catégories sont fixées sur base des missions de services encodées entre février et décembre 2023 (avec un minimum de 5 missions de services en moyenne par mois) en tenant compte des fonctions et services des agents concernés ;

-Le montant mensuel actuel de l'indemnité forfaitaire sera, selon la catégorie, de **142,79 €** ou **244,79€** (montants indexés).

- Le texte prévoit une révision annuelle (moyenne année précédente) ;
- La décision prévoit une proratisation du montant en cas de prestation à temps partiel ;
- Il faut que le membre du personnel ait encodé un minimum de 5 missions par mois au cours de l'année précédente ;
- L'indemnité forfaitaire mensuelle n'est pas due pour chaque période d'interruption de l'exercice de la fonction d'une durée continue de 30 jours, à l'exclusion des jours de congés annuels de vacances.

Si le nouveau texte présenté a pris en compte une partie des remarques émises, beaucoup de remarques ont encore été faites lors de cette dernière réunion de négociation.

Outre la révision annuelle des fonctions et services bénéficiaires du forfait, l'Autorité prévoit une évaluation dans 6 mois sur base des missions de services encodées (sans prise en compte des limites de 25 km et 6 heures).

La CGSP a rappelé sa demande de « prime de risque » pour le personnel qui est amené, par la fonction qu'il exerce, à effectuer des missions en dehors de son bureau.

L'autorité a répondu que la proposition actuelle de forfait est un premier pas et d'autres pourraient suivre.

Nous attendons le protocole qui doit encore nous être transmis et, surtout, qu'un grand pas soit fait !

La position de la CGSP sera prise après consultation des militants. N'hésitez pas à

contacter vos délégués CGSP pour de plus amples informations et pour faire connaître votre position !

CHEQUES-REPAS ET TRAVAIL EN EQUIPES SUCCESSIVES – CALCUL DES JOURS PRESTES

Comme exigé par l'arrêté royal du 26 octobre 2023 relatif à l'octroi des chèques-repas aux membres de la fonction publique, et comme réclamé par la CGSP, la Présidente du Comité de direction a pris la décision suivante : pour les membres du personnel de l'AG Douanes et Accises travaillant en équipes successives, pour le calcul des jours prestés, il est renvoyé au calcul basé sur un régime de référence de 7h36. La CGSP a marqué son accord sur cette décision.

SIPPT

La dernière réunion nationale de concertation portant sur la prévention et protection du travail a permis de revenir sur de nombreux points rappelés par la CGSP et les autres organisations syndicales :

- La géolocalisation des véhicules : nous avons exigé que le personnel soit correctement informé du fonctionnement et de l'usage qui sera fait de ce nouvel outil, afin notamment d'éviter le "flicage" des utilisateurs de ces véhicules, et nous avons relayé les inquiétudes du personnel quant à l'épuisement des batteries par ce matériel de géolocalisation.
- La CGSP a relayé les problèmes de températures inconfortables dans

de nombreuses implantations du SPF Finances, et la Logistique a promis de rappeler aux services locaux de tenir compte de l'inertie des bâtiments après un week-end ; il nous a été dit que les économies d'énergie permettent, à ce jour, au SPF Finances de payer ses factures ... ce qui n'est pas le cas dans d'autres SPF (avec tous les problèmes qui en découlent au SPF Intérieur) !

- Le plan infrastructures "Horizon 2024" poursuit son cours, avec des fermetures de bâtiments et des déménagements de services ; nous avons demandé à l'autorité d'être très attentive à la vétusté de certains bâtiments, et de reporter les déménagements lorsque les conditions d'accueil ne sont pas optimales – les problèmes rencontrés à Mons ont été soulignés.
- Golden Places : les personnes qui souhaitent utiliser ces places doivent en faire la demande. Il est demandé aux collègues de ne pas les occuper si ce n'est pas nécessaire. L'autorité réfléchit à la manière de mieux désigner ces lieux sans que cela ne soit stigmatisant.
- Qualité de l'air : en général, la qualité de l'air est bonne. Toutefois, dans certains cas, des problèmes ont été constatés dans les salles de réunion lorsque la réunion se prolongeait. Il est préférable d'ouvrir les portes et les fenêtres si c'est possible.

- Casques : des casques sans fil ont été commandés en grande quantité. Les appareils filaires sont mis à la disposition des stagiaires jusqu'à ce que l'on sache dans quelle mesure ils seront utilisés pour la téléphonie. Si nécessaire, un appareil sans fil peut alors être demandé pour ces collègues.
- Les chaises de bureau à domicile peuvent être obtenues si vous prestez minimum 4 jours par mois en télétravail depuis 6 mois ; les stagiaires, qui sont astreints à être présents au bureau plus souvent ne pourront obtenir cette chaise que lorsqu'ils rempliront les conditions.
- Agressions : au niveau de la fonction publique fédérale, des groupes de travail étudient la manière de poursuivre les agresseurs (verbaux/physiques). Au cas où cela n'aboutirait pas, le SPF Finances travaille également sur un projet.
- Véhicules de service : La CGSP a demandé des véhicules de service pour les services de recherches.

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES – 8 MARS 2024

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la FGTB organise une journée d'action nationale et de grève pour montrer que les femmes sont importantes et indispensables, qu'elles sont égales aux hommes et qu'elles doivent être traitées sur un pied d'égalité.

Un préavis de grève a été déposé par la CGSP.

Pour plus d'informations
<https://www.fgtb.be/actions-8-mars-2024>.

Un préavis de grève a été déposé par la CGSP.

Pour plus d'informations
<https://www.fgtb.be/manif-europeenne-contre-lausterite> et vos régionales CGSP.

MANIFESTATION EUROPEENNE CONTRE L'AUSTERITE - NO WAY WE WON'T PAY (again) - 12 MARS 2024

Nous appelons les Ministres de l'Économie et des Finances de tous les États membres à rejeter, lors de la réunion de l'Ecofin ce 12 mars, les plans budgétaires à courte vue et irresponsables. La Belgique peut encore peser pour éviter la casse sociale. Les États européens ont un besoin vital d'investir dans la transition climatique, la protection sociale et les services publics.

Les nouvelles règles budgétaires drastiques devraient être votées au Parlement européen fin avril. Le but ? Imposer à tous les États membres de réduire rapidement leur déficit budgétaire et leur dette publique. Pour un pays comme la Belgique, ça signifie 30 milliards d'euros d'économie d'ici quelques années, soit 10% des dépenses de l'État. En d'autres termes, c'est le démantèlement de l'État (social) !

30 milliards, concrètement :
C'est 3 x le budget consacré aux hôpitaux.
C'est 7 x la dotation annuelle de la SNCB.
C'est plus que le budget consacré à l'enseignement !

10%, concrètement :
C'est 150 € de moins par mois pour un-e pensionné-e qui bénéficie de la pension moyenne.

**ENSEMBLE, PLUS FORTS
POUR LES SERVICES PUBLICS !**



N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.

Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur

<https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>

Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou info@cgsp.be.

CONTACTS

Courriel : finances.AMIO@cgsp.be

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> –

BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

RESPONSABLES RÉGIONAUX

IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 – E-mail : van_gompen@hotmail.com

IRW

* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 -
E-mail : patrick.backes@minfin.fed.be

* CHARLEROI

Fabrizio RASPINI - GSM : 0476/65 23 71
E-mail : fabrizio.raspini@minfin.fed.be

* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 -
E-mail : pierre.wattier@minfin.fed.be

* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56
E-mail : patrick.massias@minfin.fed.be

* LIEGE

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35
E-mail : agnes.pieyns@cgspacod.be

* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO
GSM : 0495/28 93 69 - E-mail :
laurence.mazzocco@minfin.fed.be

* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27
E-mail : olivier.horman@minfin.fed.be

* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06
E-mail : christian.defaux@minfin.fed.be

* VERVIERS

Adil MIZAR - GSM : 0496/76 11 97
E-mail : adil.mizar@minfin.fed.be

* WELKENRAEDT

Davy PIRARD-TEL :087/ 32.29.33
E-mail : davy.pirard@cgspacod.be



Restez informés



<https://cgsp-irw-finances.be/>

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE